



Comité National CGT des Privés d'Emploi

Montreuil 12/02/2009

INSCRITS DE DROIT MAIS PAS INDEMNISES !

Depuis plusieurs semaines, des milliers de dossiers sont entassés en attente de traitement, avec des retards importants sur le paiement des allocations de chômage.

Ces allocations chômage impayées ont des conséquences dramatiques pour des milliers de familles qui comptent dessus pour régler les factures, payer le loyer ou tout simplement se nourrir.

Encore une fois ce sont les plus fragiles qui trinquent.

Cette situation désastreuse trouve ses origines dans les premiers effets déstabilisateurs de la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC (Pôle Emploi) et du sous effectif actuel et déjà dénoncé maintes fois du service public de l'emploi avec un personnel submergé par les milliers de chômeurs qui arrivent en conséquence de la crise financière sur l'emploi et les centaines de milliers de chômeurs prévus pour 2009 ne vont pas arranger les choses .

Les quelques mesures prises dernièrement, tel que l'embauche de 200 CDD, les heures supplémentaires effectuées et les antennes Pôle Emploi provisoirement fermées pour faire face à ce raz de marée sont loin de pouvoir répondre à la crise.

Pour le Comité National CGT des privés d'emploi et précaires, ce constat est d'autant plus préoccupant, s'ajoute à cela :

- Une volonté de « pôle emploi » de développer les prestations au service des entreprises, et le suivi accru des chômeurs ;
- Le nombre de chômeurs va encore s'accroître dans les mois qui viennent avec la fin des CCD et de l'intérim dans de nombreuses entreprises ;
- L'application de la nouvelle convention de l'assurance chômage qui, si le gouvernement donne son agrément, va précipiter des milliers de privés d'emploi dans le régime de solidarité donc dans la misère et la pauvreté.

Pour la CGT chômeurs et précaires il est impensable de laisser s'installer la double peine : « sans travail » « sans revenu ».

Dès le mois de novembre 2008, le Comité National CGT des privés d'emploi et précaires, interpellait la Ministre de l'économie, des finances, et de l'emploi, Madame Lagarde, pour demander que des mesures exceptionnelles soient prises immédiatement pour que plus un allocataire des ASSEDIC demeurent plus longtemps sans moyens de vivre.

—————> *Tournez la page*

A ce jour aucune réponse ne nous est parvenue alors que cette situation devient insoutenable pour de nombreuses familles.

Il nous faut passer à la vitesse supérieure !

Les privés d'emploi et précaires en ont assez de prendre des coups sur la tête, d'être les laissés pour compte quand les problèmes surgissent.

Des milliards d'euros sont distribués aux banques, aux entreprises, on nous parle de plans de relance mais on nous laisse crever lentement avec des salaires ou des indemnités qui quand elles sont versées nous permettent à peine de survivre.

Ce gouvernement ne fera rien pour nous : Pas d'augmentation du Smic, pas de propositions concrètes pour les chômeurs et précaires si ce n'est la suppression de l'allocation de fin de formation ou la suppression de l'allocation équivalent retraite, la perte de 7 à 9 mois d'indemnités chômage pour certain si la nouvelle convention chômage est appliquée, pas de revalorisation des allocations chômage, alors que notre pouvoir d'achat fond à vue d'œil.

Arrêtons de nous laisser faire !

Le Comité National CGT des privés d'emploi et précaires lance un appel à tous les chômeurs et précaires pour qu'ils se mobilisent et s'organisent, nous les invitons à participer à la journée nationale de mobilisation à l'initiative de toutes les organisations syndicales le **19 mars prochain.**

D'autre part nous appelons également les privés d'emploi qui rencontrent des retards sur le paiement de leurs indemnités chômage à prendre contact très vite avec les comités locaux les plus proches de leur lieu de résidence dont les coordonnées vous sont données ci-dessous, pour organiser une riposte à la hauteur de leurs attentes.

Contact avec la CGT Chômeurs et Précaires

- Je suis inscrit mais pas indemnisé : oui Non
- Je souhaite prendre contact avec la CGT Chômeurs : oui Non

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

À découper et à renvoyer au:

Comité Local CGT Chômeurs _____ (ville)

Adresse du Comité Local: _____

Tél-Fax : _____ Email : _____@_____